

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Ce que nous savons au sujet des groupes menaçant la sécurité

Une compréhension globale des délinquantes et délinquants affiliés à un groupe menaçant la sécurité aide à définir la stratégie nationale du SCC en la matière, laquelle vise à identifier et à gérer ces délinquantes et délinquants, ainsi qu'à prévenir l'affiliation et à encourager le désengagement et la désaffiliation.

Introduction

Le Service correctionnel du Canada (SCC) définit un groupe menaçant la sécurité (GMS) comme tout « groupe, gang, organisation ou association de détenus/ délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus. » (Directive du commissaire 568-3, 2016).¹ Les délinquantes et délinquants affiliés aux GMS peuvent poser des problèmes de gestion de la population et de sécurité opérationnelle au SCC. Le fait de comprendre divers aspects des antécédents et des caractéristiques de ces délinquantes et délinquants aide le SCC dans la mise en place de stratégies d'identification, de prévention, de gestion et de désengagement. Le rapport spécial résume des renseignements de nature générale tirés de 16 publications de recherche (soit deux rapports complets et 14 sommaires d'une page). Des infographies sont également incluses.

Ce que vous en retirerez

Afin d'assurer une compréhension actuelle de la sous-population affiliée à un GMS, les recherches récemment réalisées ont porté sur ce qui suit :

Cheminements ou parcours menant à l'affiliation à un GMS.

Analyse documentaire qui a permis de relever les domaines suivants : réseaux sociaux (famille, amis, partenaires intimes); facteurs de marginalisation (pauvreté/faible statut socioéconomique, absence d'identité culturelle, manque de perspectives d'emploi, racisme/discrimination, etc.); et facteurs d'adversité pendant l'enfance (fragmentation de la famille, antécédents de violence et de traumatismes, etc.). On a exploré l'existence de ces signes précurseurs chez les délinquantes et délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS.

Prévalence. L'affiliation à un GMS a été établie chez 11 % de la population générale d'hommes et chez 4 % de la population de femmes, alors que des taux plus élevés ont été observés chez les Autochtones.

Études comparatives. On a examiné les données démographiques, les renseignements sur la peine et l'infraction, le risque criminogène et les besoins, les indicateurs de comportement en établissement et la participation à des initiatives prosociales durant l'incarcération, ainsi que les résultats post-libératoires. Des comparaisons distinctes ont été réalisées pour les délinquants et les délinquantes, ainsi que pour les délinquantes et délinquants en détention et dans la collectivité.

Les publications comparées incluaient :

- des comparaisons entre les sous-groupes de GMS (par exemple : gangs de rue avec des analyses distinctes pour les gangs autochtones, d'autres gangs de rue, des gangs de prison, et des gangs asiatiques; bandes de motards criminalisées/groupes du crime organisé traditionnel; et tous les autres GMS);
- des comparaisons entre les délinquantes et délinquants affiliés à un GMS et ceux qui ne le sont pas;
- des comparaisons régionales des GMS;
- un examen des GMS selon l'implication (active/inactive);
- des résultats ventilés par sous-population (par exemple : des résultats distincts présentés pour les délinquants et les délinquantes, ainsi que pour les délinquantes et délinquants autochtones et noirs).

Désengagement/désaffiliation. Une variété de facteurs de retrait (internes au GMS, comme la dissolution du GMS, la violence au sein du GMS, la crainte d'incarcération, etc.) et d'attraction (externes au GMS, comme une famille et des amis prosociaux, la parentalité, des responsabilités liées à l'emploi, etc.) peuvent motiver une personne à se désengager ou à se désaffilier d'un GMS. On a réalisé un examen des caractéristiques des délinquantes et délinquants dont l'affiliation à un GMS a pris fin et des raisons motivant la fin de l'affiliation.

Liste des publications de recherche. On a inclus des listes des publications de recherche résumées dans le rapport spécial, ainsi que toutes les études de recherche publiées antérieurement par le SCC concernant les GMS, les gangs, le crime organisé et les délinquants radicalisés.

Pour de plus amples renseignements

Farrell MacDonald, S., Cram, S., Smeth, A., et Derksen, D. (2026). *Ce que nous savons au sujet des groupes menaçant la sécurité (GMS)* (Rapport spécial SR-26-01). Ottawa, Ontario : SCC.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout autre renseignement, veuillez en faire la demande à la Direction de la recherche au courriel suivant : recherche@csc-scc.gc.ca.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

¹ Le SCC est en train de revoir et d'actualiser la politique et cette définition.